

# Farid Flici\*, chercheur au Centre de recherches en économie appliquée pour le développement (Cread) «Maintenant, on doit faire face au vieillissement de la population et ses implications socio-économiques»



PAR FARID MELLAL

**Reporters : L'Algérie vient de passer le cap des 40 millions d'habitants. Quel sens donner en tant que chercheur à ce nouveau recensement. Que doit-on comprendre à travers ce franchissement de cap démographique ?**

**Farid Flici :** J'ai un autre avis. Premièrement, il ne s'agit pas d'un recensement. Le dernier recensement général de la population est celui de 2008. Les estimations annuelles publiées par l'ONS sont issues des données enregistrées à l'état civil. Tout d'abord, il y a le principe de complémentarité des différentes sources des données démographiques. Nous avons des recensements périodiques. Généralement chaque dix ans, on effectue un recensement général de la population et de l'habitat.

Le premier recensement a été effectué en 1966, ensuite 1977, en 1988, 1998 et le dernier en 2008. Ce recensement dépend du ministère de l'Intérieur et l'Office national des statistiques (ONS). Ensuite, chaque année, à partir des données

questions à un échantillon représentatif de la population globale. Donc, pour les derniers chiffres publiés par l'ONS, il ne s'agit pas d'un recensement, mais de l'enregistrement au niveau de l'état civil. On prévoit un recensement en 2018.

**S'agit-il d'un boom démographique ? Et pourquoi ?**

L'on ne peut pas parler de cap ou de boom démographique à propos de 40 millions d'habitants répartis à travers une superficie de plus de 2 millions de km<sup>2</sup>. Je peux vous citer uniquement l'exemple de la métropole de Tokyo au Japon qui abrite un tel nombre. Bien au contraire, comparativement à la densité de la population dans les autres pays du monde, je considère qu'en Algérie, la densité de la population reste relativement faible par rapport aux autres pays, sauf que c'est la concentration de la population dans le Nord qui est problématique et qui donne l'impression que l'Algérie enregistre un boom démographique.

**Comment analyser ce nouveau chiffre par rapport à ceux enregistrés depuis le premier recensement de population en 1966 ?**

En 1966, nous étions à 11 millions d'habitants. Une cinquantaine d'années après, le chiffre a quadruplé. Je ne considère pas qu'il y ait un commentaire particulier à faire. Je ne vois pas quelque chose d'anormal à propos de ces chiffres. La question qui devrait être posée, c'est celle de savoir comment vit cette population. Les besoins d'une population de 11 millions ne sont plus ceux des 40 millions. Je me demande si les infrastructures sociales et économiques évoluent suivant le même rythme d'accroissement de la population ?

**Comment interpréter la courbe démographique en Algérie par rapport à celle des autres pays du Maghreb ? Des observateurs affirment que, contrairement au Maroc et en Tunisie par exemple, il n'y a pas de transition démographique dans le pays. Est-ce vrai ?**

Au contraire, la population algérienne traverse un cycle de transition démographique. Si l'on observe les comportements démographiques des populations algériennes, en matière de fécondité, nous sommes passés d'un taux de fécondité très élevé à partir de l'Indépendance jusqu'à la fin des années soixante-dix -un Taux conjoncturel de fécondité (TCF) d'un peu plus de 7 enfants par femme - à 2,61 enfants par

femme vers la fin de la décennie noire en 1998/1999. Donc, nous sommes passés d'un taux de fécondité très élevé à un taux relativement bas. Ensuite la courbe a légèrement repris avec 3 enfants/femme.

**Le boom démographique est-il toujours un indicateur de prospérité et de confort social ? S'ex-**



**plique-t-il par d'autres facteurs ?**

On ne peut pas parler de boom démographique. Au contraire, l'on doit se soucier du vieillissement de la population algérienne. Avec 40 millions de personnes, un million de naissances/an est un chiffre qui ne suscite pas une attention particulière. Actuellement, nous observons un TCF de l'ordre de 3 enfants/femme. Si cette baisse atteint les proportions de 2,1 enfants/femme, la population risque de ne pas se régénérer. Il y a pas mal de wilayas où nous enregistrons un taux plus bas comme celles de Tizi Ouzou, Béjaïa, Tlemcen et Jijel qui enregistrent un taux en dessous du seuil de renouvellement.

Une autre remarque, l'augmentation du nombre de naissances (1 million/an) n'est pas due à une augmentation spectaculaire des taux de fécondité quelconque. Il est simplement dû à l'accroissement de la population des femmes à l'âge de procréation [15-59 ans] et qui se trouvent mariées.

**Est-ce qu'on est sur une tendance ascendante qui va durer ? Certains affirment que oui en raison, notamment, de facteurs religieux qui incitent à tourner le dos à la planification des naissances par exemple. Êtes-vous d'accord avec cette thèse ?**

Il y a d'autres facteurs, plus particulièrement la politique sociale de l'Etat et ses programmes massifs d'habitat qui jouent en faveur du relèvement du taux de fécondité. L'habitat est le facteur déterminant de la nuptialité en Algérie, et donc de la fécondité.

**Quelles sont, selon vous, les implications économiques, sociologiques et culturelles d'un tel boom démographique pour le pays ?**

Je tiens encore à noter que je refuse de parler de boom démographique pour le moment. Je pourrai m'exprimer sur les implications

continuent à évoluer selon la tendance récemment observée, le pays risque de compter plus de 20% de personnes âgées de 60 ans et plus. Dans ce cas-là, il faudrait se soucier de leurs retraites et aussi de leur prise en charge sociale. L'Algérie a traversé une phase de dividende démographique où il y avait une population à l'âge de travailler beaucoup plus importante par rap-

“ AVEC 40 MILLIONS DE PERSONNES, UN MILLION DE NAISSANCES/AN EST UN CHIFFRE QUI NE SUSCITE PAS UNE ATTENTION PARTICULIÈRE. ”

économiques. Je travaille en effet sur le système de retraite. Actuellement, nous constatons que la population de plus de 60 ans représente quand même 8%. Nous pouvons également ajouter que nous avons toujours enregistré un ratio de 6 à 9 individus en âge de travailler pour / 1 personne à l'âge de retraite. Avec le vieillissement de la population, on risque de voir ce rapport se détériorer. Il sera donc difficile de maintenir l'équilibre de notre système de retraite, qui fonctionne à l'heure actuelle selon le principe de solidarité intergénérationnelle.

**Faut-il dans le pays une politique des naissances ? Et pourquoi ?**

Au contraire, nous devons encourager les naissances. Pourquoi ? Parce que la population algérienne est une population vieillissante, et dans 2 ou 3 décennies, si les choses

port à la population à l'âge de retraite. L'Algérie malheureusement n'a pas su profiter d'une telle situation. Maintenant, on doit faire face au vieillissement de la population et ses implications socio-économiques, d'autant plus que les gens vivent de plus en plus longtemps (longévité). Une solution reste envisageable : encourager les mariages et les naissances afin de maintenir la structure de population favorable au développement socio-économique du pays. Mais, là aussi, il faudrait investir dans les infrastructures sociales pour mieux contenir l'accroissement de la population : habitat, infrastructures sanitaires, écoles. De telles actions doivent par contre être planifiées bien à l'avance. ■

\*Farid FLICI, actuariaire (mathématicien des risques) est diplômé de l'École nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée (ex. INPS) en 2006. En 2011, il obtint son magister. Actuellement, il est sur le point de soutenir sa thèse de doctorat portant sur « Longevity and retirement System Steering in Algeria ». Il a rejoint le CREAD en 2012, où il occupe le poste de chercheur permanent s'occupant de l'actuariat des retraites avec un focus sur l'aspect démographique de la question. En parallèle, il est enseignant à l'Université, où il donne des cours et assure l'encadrement des étudiants et des cadres de compagnies d'assurance. Aussi, il est expert auprès du Comité national de la population et du Fonds des Nations unies pour les Activités de la population en matière de projections démographiques et « Mortality Modeling ». Il est membre du « Mortality Working Group » au sein de l'Association internationale des actuaires. Il a participé à plusieurs manifestations scientifiques internationales dans le domaine de l'actuariat (colloque de l'Association internationale des actuaires 2013, 2015 et 2016), The East Asian Actuarial Conference 2014, the European Actuarial Journal Conference 2014, Longevity II Conference, etc.). En matière de publications, il a deux articles publiés, 4 Conférence papers ainsi qu'une dizaine de working papers dans le domaine de la « Mortality and longevity modeling/forecasting ».

de l'état civil concernant les principaux événements démographiques (naissances, décès, mariages et divorces), l'ONS procède à l'estimation de la population.

La couverture des événements démographiques par l'état civil reste incomplète, d'où la nécessité de recourir à d'autres sources complémentaires d'information : les enquêtes spécifiques, sur la santé, la mortalité, sur les aspects démographiques, etc. et les recensements. Le recensement dans son volet quantitatif est exhaustif. Par contre, sur le volet qualitatif, l'on se contente de poser un certain nombre de